



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition Juillet 2023



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe



TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	6
SERVICES DES LOISIRS & MADA.....	7
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR	11
ADRESSE CIVIQUE.....	11
SERVICE D'URBANISME	12
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	13
CONNAISSEZ-VOUS ?.....	13
TRAVAUX PUBLICS.....	14
ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX	17
PHOTOS RECHERCHÉES.....	18
PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?.....	18
JEUX - DIVERTISSEMENT	19
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	21
CONSEIL PRATIQUE ANTI-TIQUES POUR VOTRE ANIMAL	23
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023.....	24
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	25
ANNONCES.....	26
TABLE DES MARÉES – JUillet 2023.....	27
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	28
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	28
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	28

Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chère Outardéennes, Outardéens !

Eh bien oui, le 21 juin dernier, solstice d'été, c'était la journée la plus longue de l'année. Cela indique que le soleil est également plus près de nous et ainsi les températures sont plus clémentes et chaudes. Bref, les conditions idéales pour les feux de forêt. J'invite tous nos citoyens à la plus grande prudence si vous festoyez autour d'un feu. Suivez les consignes de la SOPFEU. Notre magnifique municipalité n'est pas à l'abri de ce que plusieurs municipalités ont vécu ces derniers temps. Notre service incendie a eu à intervenir à plus de 12 reprises en mai seulement. Alors merci d'être prudent !

Les états financiers 2022 de la municipalité sont maintenant connus et vous en retrouverez les grandes lignes dans le rapport du maire dans les pages suivantes. Notre municipalité est toujours en excellente santé financière, malgré le taux de taxation le plus bas de la Manicouagan. Elle a dégagé un surplus qui était prévu afin de faire face aux investissements de 2023 -2024. (Station de pompage, emprunt recharge plage rue Labrie, réfection chemin de Baie St-Ludger et autres) Le remboursement de l'emprunt pour un camion incendie viendra également diminuer le surplus.

La MRC de Manicouagan a octroyé un contrat à M. Sylvain Girard de *Les Escoumins* et son entreprise 9065-0524 QUÉBEC INC. pour le ramassage et la coupe de bois sur les terres publiques intra-municipales dans les secteurs affectés par la tempête du 23 décembre 2022. La coupe partielle prévue sur notre territoire se limitera le long de la route 138 sur 1 km vers l'Est : de l'intersection du chemin Principal à l'entrée dans le secteur du poste électrique d'Hydro-Québec.

Ces jours-ci, Produit forestier Résolu devrait débiter un troisième quart de travail à la Scierie des Outardes. Les travailleurs.euses sont embauchés.es et nous souhaitons la bienvenue dans notre région aux immigrants du Maroc (3 hommes et 2 femmes) qui sont déjà arrivés. Les 7 autres arriveront plus tard. Notez que nous travaillons fort avec ID Manicouagan, la MRC et Produit forestier Résolu pour amener un projet de transformation de la bio-masse près de la scierie afin de diminuer les émissions GES causées par le transport des copeaux et des écorces à l'extérieur de la région.

Autre projet intéressant pour des revenus futurs pour notre municipalité : l'implantation d'un parc éolien de 300 MW au Nord sur la 389 (secteur Poste Outardes) sur le TNO. La MRC et les municipalités avec Pessamit sont en réflexion sur le mode de participation qui pourra amener des revenus substantiels dans les années à venir.

Premier Tech a tenu parole et ils ont sorti plus de 114 tonnes de déchets et 13 tonnes de métal du site qu'ils ont aménagé chez nous pour le projet expérimental d'extraction de tourbe. Rappelons que ce secteur a été utilisé, il y a des décennies, comme dépotoir à ciel ouvert, ce qui n'est plus toléré depuis longtemps.

Assemblée publique

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance spéciale le lundi 12 juin 2023 à 19 h pour adopter deux (2) dérogations mineures et le même soir en séance ordinaire à 19h30.

Plusieurs achats ont été approuvés pour réparer et/ou compléter les parcs de jeux afin d'agrémenter les jeux extérieurs.

Nous avons mandaté la Coopérative de solidarité Gaïa pour l'implantation et l'entretien de quatre (4) bacs d'aliments comestibles aménagés dans les parcs.

Nous avons attribué un mandat à Mire Graphik pour refaire les 2 panneaux (Pointe-aux-Outardes et Au revoir) en aluminium, ainsi que le logo de la municipalité en Alupanel, au coût de 1 588,54 \$, taxes incluses.

En terminant, une pensée spéciale pour notre conseillère, Madame Jocelyne Bouchard, qui a écopé des conséquences d'une explosion au Château de Baie-Comeau, le mardi 13 juin dernier. Madame Bouchard a subi des brûlures importantes et est hospitalisée en sécurité à Québec. Tous les employés et le conseil lui souhaitent un bon courage et un prompt rétablissement.

Bienvenue à nos touristes et bon été !



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes

RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER 2022

Comme demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur les états financiers de votre municipalité.

Le budget 2022 a été utilisé pour :

- 1) L'administration générale de votre municipalité ;
- 2) La bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
- 3) Différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2022, révélaient des revenus de 2 343 650 \$ et des dépenses de **1 968 076 \$**, augmentant le surplus de **458 497 \$**, portant ainsi le surplus accumulé à **680 613 \$**. Une partie de ce surplus est prévu pour rembourser l'emprunt concernant l'achat du camion autopompe à la suite du transfert à Chute-aux-Outardes.

La dette à long terme s'élevait à **230 511 \$** et les actifs immobilisés à **17 988 634 \$**. Les immobilisations ont été subventionnées en partie par les gouvernements et le surplus accumulé.

Le rapport financier a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la mi-mai 2023 conformément à la Loi.

Rémunération et allocation de dépenses des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

• Maire :	8 750,16 \$	à titre de rémunération
	4 375,08 \$	à titre d'allocation
• Conseiller :	2 916,72 \$	à titre de rémunération
	1 458,36 \$	à titre d'allocation
• Maire suppléant (chaque élu à tour de rôle)	2 916,72 \$	à titre de rémunération
	1 458,36 \$	à titre d'allocation

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants. Le plan triennal 2023-2025 indique les sujets à prioriser.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 3 juillet 2023 à 19h30



TAXES MUNICIPALES

VOTRE 2^e VERSEMENT ÉTAIT POUR LE 20 JUIN DERNIER



Municipalité de
Pointe-aux-Outardes

Institution

LE NUMÉRO DE COMPTE
SUR VOTRE CHÈQUE,
VOTRE MATRICULE EST
CELUI QUI COMMENCE
PAR F-XXXX-XX.XX-0000.



Notez que la municipalité
ne dispose pas de terminal pour le
paiement d'Interac.

Taxes 2023

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes
municipales directement à la municipalité :

- par chèque ;
- par virement ;
- en argent comptant avec reçu.

VIREMENT INTERAC

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Question: **Pour**
Réponse : **Taxes2023**

*** IMPORTANT : Mettre votre matricule**

SERVICES DES LOISIRS & MADA

CAMP DE JOUR 2023

Cette année nous avons réussi à combler 57 places pour le camp de jour avec nos cinq (5) animateurs et animatrices/coordonnatrices.



Voici nos animateurs :

- **Maurane Harel-Côté / Poupou** Groupe des 4-5
- **Cara Paquet Lunardi / Gribouille** Groupe des 6-7/Coordonnatrice
- **Lily-Jade Larocque / Daisy** Groupe des 6-7/Coordonnatrice
- **Mika Durand / Lasagne** Groupe des 7-8
- **Mégane Imbeault / Fraisinette** Groupe des 9-11

Je peux vous prédire un bel été grâce à cette merveilleuse équipe.



AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES ALIMENTAIRES À POINTE-AUX-OUTARDES

Les quatre (4) bacs aménagés sur le territoire seront ressemés de délicieux végétaux par la Coopérative de solidarité Gaïa.

Les plants chouchous seront de retour, et plus encore à découvrir. Dès leur plantation, vous pourrez vous y rendre pour arroser, jardiner et quand le tout sera

prêt, vous pourrez récolter.

Je vous rappelle que les quatre (4) bacs d'aménagement comestible sont accessibles avec des fiches de ce qui se trouve dans ceux-ci. Ces bacs sont accessibles de façon volontaire et gratuite, à tous les citoyens de Pointe-aux-Outardes.

Ils sont situés :

- **Parc Vents et Marées (devant le Marché des Dunes)**
- **Portail d'entrée**
- **La Halte de la Baie à Baie-St-Ludger**
- **Centre des Loisirs**

Merci de respecter les lieux et n'hésitez pas à vous référer à l'affichage sur place.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale fait relâche durant la période estivale. Elle a fermé ses portes le mardi 20 juin dernier.

De retour en septembre.

Surveillez les médias sociaux et le Cacardeur de septembre prochain.

Bon été à tous !

BASEBALL 2023

Les joueurs de balle sont déjà actifs depuis le 13 juin dernier. Un nouvel horaire cette année, maintenant les mardis à 18h15 pour les jeunes et à partir de 19h15 pour les adultes, remis au jeudi en cas de pluie. Vous pouvez toujours vous inscrire les soirs de match aux loisirs au 493, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes.

Une belle saison nous attend !



FESTIVAL COUNTRY DES NORD-CÔTIERS

13 édition

20 SPECTACLES
VENEZ NOUS RENCONTREZ

- ❖ Cours de danse
- ❖ Spectacles country
- ❖ Activités
- ❖ Boutiques
- ❖ Restauration
- ❖ Bar

**CAMPING PARC
DE LA RIVE**

17, 18, 19 et 20 août 2023

SANI-MANIC
CÔTE-NORD



Dépliant 2023



PROGRAMMATION

Jeudi 17 août



19 H 45
L'ouverture du festival France et Denis
La musique se fait rassembleuse grâce à vous, les Nord-Côtiers. Vous sachant unis par cette passion qu'est le Country, nous vous souhaitons un excellent festival! Country. Votre accueil chaleureux saura certainement séduire les nombreux visiteurs venus des quatre coins du Québec Bon festival 2023



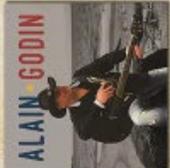
20 H 00
Denis Lepage
Auteur, Compositeur, Interprète
6 Albums en carrière.
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



21 H 00
Luc Tremblay
Auteur, Compositeur, Interprète,
Né à Forestville 5 albums en carrière.
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



22 H 00
Jean Rock Cummings
Auteur, Compositeur, Interprète
15 albums en carrière.
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



23 H 00
Alain Godin
Auteur, Compositeur, Interprète
de Sept-Îles. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant

Vendredi 18 août

Présentation du comité et des commanditaires majeurs



Vendredi 18 août



20 H 30
Syl Dan
Musique de danse country
Le spectacle vous est présenté par le Festival Country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



21 H 00
Carole Ann King
Est une auteure-compositrice-interprète avec 6 albums en carrière et 2 autres albums. Les filles. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



21 H 30
Dani Daraïche
Après plus de 16 albums en carrière et 2 autres albums Les filles. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



22 H 00
Les Filles
Les filles... sont fières de vous présenter un duo au féminin rassemblée sur scène pour la dernière fois respectivement, les grandes dames et pionnières de la musique country western.
Bien que 2023 marque notre dernière année de tournée pour ce projet, nous sommes fières de vous présenter pour la seule fois sur la Côte-Nord exclusivement au Festival Country Des Nord-Côtiers



22 H 30
David Bernatchez
Natif de Grande-Rivière en Gaspésie et auteur-compositeur-interprète
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



23 H 30
Carol Renaud
Auteur-compositeur-interprète
3 albums en carrière
Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiers et notre commanditaire suivant



Samédi 19 août 2023



Conrad Stéphane
13 H 00
Va vous présenter ses plus grands succès country avec 24 albums en carrière. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



14 H 00



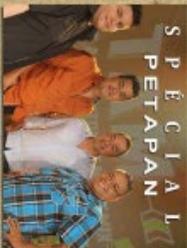
Duo J-F et Nancy
14 H 00
Hommage à Shania Twain. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



15 H 00



Pat Gallant
15 H 00
La Cabane à Pat. Chansons / histoires / et humours. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



Petapan
20 H 00
Auteur-compositeur-interprète. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



21 H 00



Gérard Delahunty
21 H 00
Auteur-compositeur-interprète dont la réputation s'étend à l'échelle de la province. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



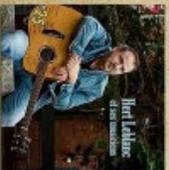
22 H 00



Andy Bash
22 H 00
Andy Bastarache, un jeune Acadrien a fait une grande impression à l'émission La Voix. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



23 H 00



Hert Leblanc
23 H 00
Auteur-compositeur-interprète originaire de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



JAM INNUCADE
00 H 00
A ne pas manquer pour la première fois un Jam Innu et Acadien.
Michel Canapé
Hert Leblanc
Le rassemblement pour vous faire un party "INNUCADE".
EXCLUSIF

Jam InnuCADE vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



Dimanche 20 août 2023



Martial Caron
13 H 00
Va vous faire danser de belles danses country. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



Natacha Barriault
14 H 30
Va vous faire danser de belles danses country. Le spectacle vous est présenté par le Festival country des Nord-Côtiens et notre commanditaire suivant



Activités

Vendredi 18 août 2023
14 h Party des danseurs GRATUIT avec Remo Ross

Samedi 19 août 2023
09 h Tournoi de pétanque
14 h Concours de brouette
15 h Cours de danse GRATUIT avec Remo Ross

Dimanche 20 août 2023
10 h Tournoi de fer
13 h 30 Concours de poches
13 h Danse Country libre dans le grand Chapiteau

"IMPORTANT"
Cher festivalier. Pour vous assurer le meilleur confort possible, nous tenons à vous informer que le nombre de chaises disponibles sont limités. À fin de vous garantir une place assise, nous vous recommandons d'apporter votre propre chaise pliante. Bien cordialement, L'équipe du festival



Claude D'Assous
Animateur du Festiva

MERCI

À NOS COMMANDITAIRES

COMMANDITAIRE OFFICEL

Sani-Manic Côte-Nord inc.

COMMANDITAIRES MAJEUR

Camping parc de la rive
Journal Le Manic
Transport J.D. Marin
TRN

Echafaudage Industriel
Municipalité Chute-aux-Outardes
Municipalité Pointe-aux-Outardes
Studio d'enregistrement Concept-Plus

COMMANDITAIRES ARGENT

Magasin du travailleur SBP Entrepreneur
Fortin et Lévesque Recyclage Desgagné
Galerie du Tapis Réno MS Aluminium
Michel Miller Inc. Tim Hortons
Matériaux Manic

COMMANDITAIRES BRONZE

Boucherie chez Fernande Labatt
Camp St-Paul inc.
Centre de location Côte-Nord
Lavoie Propane
Motel La Reliance
Pepst Stephanie Emond
Poissonnerie J.G. Laprise
Tabagie Vallée
Migneault Service J.M.Y inc.
Le Riviera
Marché des dunes

BILLETTERIE

Pour les festivaliers exclusivement du jeudi au samedi à partir de 18 h 30, le 5 \$ à la barrière du camping n'est plus exigé

JEUDI : 25 \$/par jours (adulte) VENDREDI : 30 \$/par jours (adulte)
SAMEDI : 30 \$/par jours (adulte) DIMANCHE : 10 \$/par jours (adulte)

FORFAIT 4 JOURS à 70 \$ par personne

Moins de 12 ans : GRATUIT

Pour information : 418 295-5073

ou info@festivacountrydesnord-cotiers.com

POINTS VENTE POUR LES FORFAITS

POISSONNERIE J.G LAPRISE (Chute-aux-Outardes)
CAMPING PARC DE LA RIVE (Pointe-aux-Outardes)
MARCHÉ DES DUNES (Pointe-aux-Outardes)
JOURNAL LE MANIC du Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h (Baie-Comeau)

418 295-5073 ou 418 567-7984

Camping Parc De La Rive 197 Chem. de la Baie Saint-Ludger,
Pointe-aux-Outardes, QC G0H 1M0
www.festivacountrydesnord-cotiers.com

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À JOUR

Vous n'avez pas reçu de message vocal depuis le début de l'année 2023 ?
Veuillez communiquer avec nous afin de mettre à jour votre dossier et mentionnez toutes les propriétés ou les matricules pour lesquels le(s) changement(s) s'applique(nt).

- Par téléphone au 418 567-2203 poste 0 ;
- Par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ;
- Par télécopieur au 418 567-4409.



Merci de votre collaboration et votre compréhension !

ADRESSE CIVIQUE



ADRESSE CIVIQUE

Afin de faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande que le numéro civique d'un bâtiment soit rapidement et clairement vu à partir de la rue, et ce, en tout temps.

Il faut notamment veiller à ce que la neige, la végétation ou tout autre obstacle ne vienne restreindre la visibilité des chiffres. Il est important de mettre en évidence sur une façade de maison.

Merci de votre collaboration !

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chuteaux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaire du service : Bureau municipal situé au
471, chemin Principal
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

-  Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
-  Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
-  Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.



TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**

N'essayez pas de le réparer vous-même.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leurs structures et les clôtures à neige doivent être démantelés.

**Car leur utilisation est permise
du 15 octobre au 30 avril.**



BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE



Prenez note que nous avons procédé à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.

De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever.

Alors, soyez vigilants !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, soit :
entre 18 h 00 et 22 h 00 :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**



Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemer / réensemencer une nouvelle pelouse ou la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418 567-2203, **nous prévoyons une période à cet effet.**

VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE SITE INTERNET :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm

Le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :
Chapitre III : Période d'interdiction totale

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

Matériaux pour du remplissage

Les travaux publics vous informent qu'il est possible d'obtenir des matériaux pour du remplissage amassés à la suite de divers travaux effectués dans la municipalité.

Pour ce faire, veuillez communiquer :

- Par téléphone 418 567-2203 poste 0 ;
- Par courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca ;
- Par télécopieur 418 567-4409.



Afin que l'on puisse prendre vos coordonnées et vous mettre sur notre liste.

ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :

- La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24 ;
- La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge Le Chapitou (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trouvé (souvent son propre voisin) ;
- La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais alors que la licence ne coûte que **10,00 \$** à notre magnifique municipalité.

Vous pouvez venir au bureau de la municipalité pour enregistrer votre chien ou votre chat lors de nos heures d'ouverture.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes :

vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

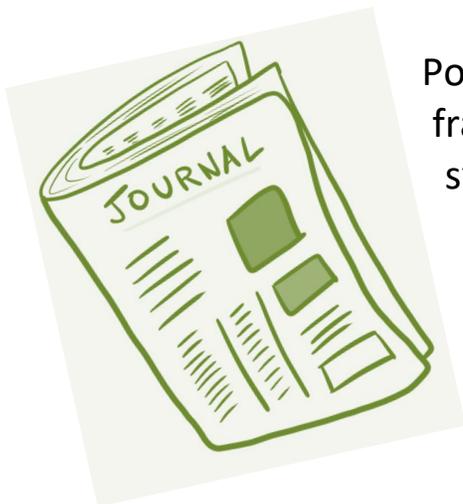
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : **le Cacardeur**.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois.

Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin d'**AOÛT** est le **20 JUILLET 2023**.



Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes, s'appliquent. **Faites parvenir votre annonce à l'adresse:**

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

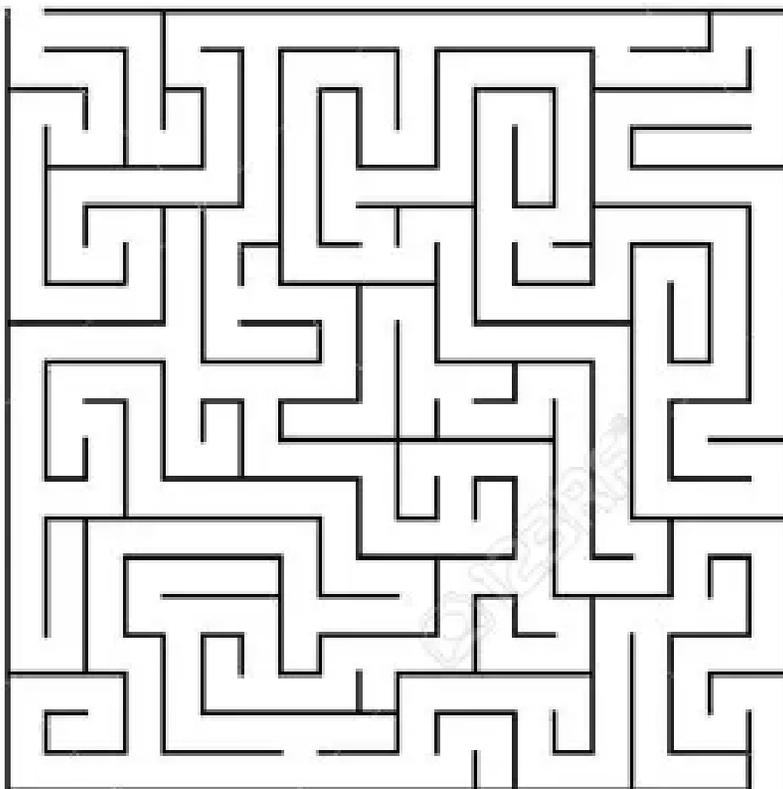
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.

JEUX - DIVERTISSEMENT

SUDOKU

		9						
	4				3	8		5
					8	9	7	1
	9	5	4					
4								9
					6	1	2	
5	2	4	6					
1		8	3				5	
						7		

LABYRINTHE



CHERCHE ET TROUVE, LES 7 DIFFÉRENCES DANS LE DESSIN



CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE LORS D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR.



Différents équipements de plein air comme les réchauds, les chaufferettes, les poêles à cuisiner, etc., sont alors utilisés. Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone (CO), gaz toxique inodore, incolore, sans goût et indétectable par l'homme. Il est primordial, devant un potentiel danger d'intoxication au CO, d'adopter des comportements sécuritaires et de se

munir d'un avertisseur de CO.

Les sources de CO lors d'activités de plein air

Voici quelques exemples de sources potentielles de monoxyde de carbone :

- Les appareils de cuisson (poêle au butane, barbecue au propane, barbecue alimenté au charbon de bois, cuisinière, chauffe-plats, etc.) ;
- Les appareils de chauffage alimentés par un combustible (radiateur, chaufferette, poêle à bois ou au gaz, etc.) ;
- Les appareils ménagers alimentés par un combustible (réfrigérateur, chauffe-eau, etc.) ;
- Les autres équipements et outils alimentés par un combustible (lanterne, génératrice, compresseur, etc.) ;
- Les véhicules à moteur (motorisé, tout-terrain, motocyclette, motomarine, bateau, etc.).

Quoi faire si l'avertisseur de CO se déclenche ?

- Évacuez rapidement les lieux en sortant à l'extérieur ;
- Composez le 9-1-1 ;
- Ne réintégrez pas les lieux sans vous être d'abord assuré que ces derniers sont sécuritaires ;
- Déterminez la cause du déclenchement de l'avertisseur de CO et apportez les correctifs nécessaires en vous référant au besoin à une personne qualifiée.

Comportements sécuritaires à adopter

- Toujours suivre les directives du fabricant pour une utilisation sécuritaire de vos appareils ;
- Utilisez les appareils de cuisson portatifs à l'extérieur ;
- Pour réchauffer l'air ambiant, utilisez des appareils conçus spécifiquement à cet effet et assurez-vous qu'ils peuvent être utilisés à l'intérieur ;
- Assurez-vous d'une aération suffisante et adéquate ;
- Utilisez les outils et les autres équipements à moteur à combustion uniquement dans des espaces ouverts et bien ventilés (génératrice, etc.) ;
- Procédez à un entretien rigoureux de vos appareils de chauffage, de cuisson, etc.



Le saviez-vous ?

La flamme produite par la combustion du propane et du butane devrait être bleue.

L'apparition d'une flamme jaune, lumineuse ou de suie peut être une indication que la combustion du gaz est mauvaise ou incomplète et qu'il y a risque de production de CO.

Soyez attentifs !

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/monoxyde-plein-air.html>



CONSEIL PRATIQUE ANTI-TIQUES POUR VOTRE ANIMAL

LE BEAU TEMPS EST ENFIN DE RETOUR !

C'est le moment idéal pour aller vous promener en nature avec votre fidèle compagnon.

Mais attention... Camouflée dans les hautes herbes ou les buissons, la tique attend le passage d'un animal pour s'agripper à sa fourrure à l'aide de ses nombreuses pattes, puis se nourrit en suçant son sang.



Elle peut ainsi transmettre, entre autres, la maladie de Lyme.

Prudence : cette maladie peut aussi affecter l'humain.

Chez le chien...

- 95 % des chiens infectés ne présentent aucun symptôme, mais peuvent être porteurs chroniques de la maladie ;
- 5 % des chiens infectés tombent malades (fièvre, anorexie, léthargie, atteintes rénales, etc.).

Chez le chat...

- Les chats peuvent être infectés, mais il n'existe aucune preuve, à ce jour, qu'ils développent une maladie des suites de l'infection.

Que faire si vous trouvez une tique accrochée à votre animal ?

- Enlever la tique sans délai puisque son retrait durant les premières heures, et même les premiers jours, pourrait prévenir la transmission de la maladie.
- Désinfecter la plaie.
- Se laver les mains.

Technique pour retirer correctement une tique

Avec une pince à bouts fins et recourbés si possible :

- Badigeonner avec de l'alcool.
- Attraper la tête le plus près possible de la peau.
- Tirer délicatement en effectuant un mouvement de rotation léger et une traction vers le haut (sans mouvement excessif).

Important :

Il ne faut pas laisser les pièces buccales dans la peau, ce qui prolonge l'irritation inutilement.

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

Juillet				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

Août				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
5	6	7	8	9
10	11	12	13	14
15	16	17	18	19
20	21	22	23	24
25	26	27	28	29
30	31			



Photo courtoisie : Denis Cardinal, Roxanne Marin, Julien Normand, Aurèle Imbeault, Nancy Maltais, Claudie Marin, Dania hovington, Jean-François Gauthier, Caroline Gagnon et Gilbert Imbeault.

LE MOUVEMENT DU TRIANGLE EN JEANS

Le 1^{er} juin dernier, les conseillers, le maire et les employés de la magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes ont porté fièrement leur triangle en jeans **#EnModeFriperie**.

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

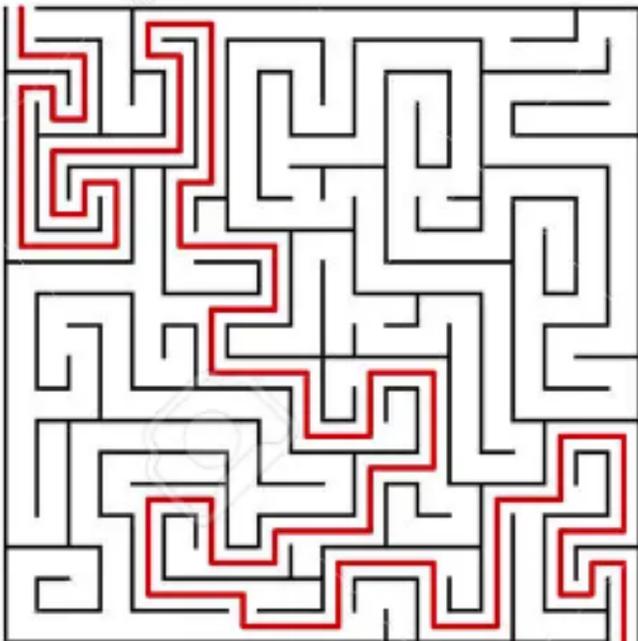
8	1	9	7	6	5	2	4	3
7	4	2	1	9	3	8	6	5
6	5	3	2	4	8	9	7	1
2	9	5	4	3	1	6	8	7
4	6	1	8	7	2	5	3	9
3	8	7	9	5	6	1	2	4
5	2	4	6	1	7	3	9	8
1	7	8	3	2	9	4	5	6
9	3	6	5	8	4	7	1	2

RÉPONSE SUDOKU

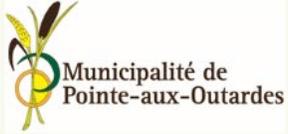


RÉPONSE CERCHE ET TROUVE

RÉPONSE LABYRINTHE



ANNONCES



LOCATION DE SALLES



SALLE COMMUNAUTAIRE

**RÉSERVATION :
418 567-2203 POSTE 1**



CENTRE DES LOISIRS

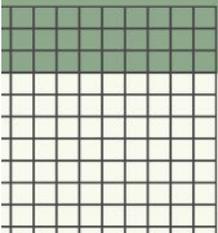


TABLE DES MARÉES – JUILLET 2023

JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
1	0636	0.9	9	0018	0.9	17	0146	4.0	25	0039	1.3
	1229	3.1		0634	3.9		0831	0.8		0646	3.2
SA	1811	1.1	SU	1304	0.7	MO	1418	3.1	TU	1256	1.2
SA			DI	1914	3.5	LU	1959	1.1	MA	1920	3.3
2	0039	4.1	10	0125	1.0	18	0226	4.0	26	0137	1.4
	0725	0.7		0733	3.5		0907	0.8		0738	2.9
SU	1318	3.2	MO	1357	0.9	TU	1456	3.1	WE	1342	1.3
DI	1900	0.9	LU	2012	3.5	MA	2038	1.0	ME	2014	3.3
3	0128	4.4	11	0239	1.1	19	0303	4.1	27	0248	1.4
	0812	0.5		0838	3.2		0940	0.8		0841	2.8
MO	1406	3.3	TU	1452	1.1	WE	1532	3.2	TH	1437	1.4
LU	1950	0.8	MA	2113	3.5	ME	2115	1.0	JE	2115	3.4
4	0217	4.6	12	0355	1.1	20	0339	4.0	28	0406	1.4
	0859	0.4		0947	3.0		1012	0.8		0955	2.7
TU	1454	3.4	WE	1550	1.3	TH	1607	3.2	FR	1541	1.4
MA	2039	0.6	ME	2216	3.6	JE	2151	1.0	VE	2220	3.6
5	0306	4.6	13	0507	1.1	21	0414	3.9	29	0519	1.2
	0947	0.3		1057	2.9		1042	0.9		1108	2.7
WE	1542	3.5	TH	1648	1.3	FR	1641	3.3	SA	1648	1.3
ME	2130	0.6	JE	2317	3.7	VE	2228	1.0	SA	2324	3.8
6	0356	4.6	14	0611	1.0	22	0449	3.8	30	0620	1.0
	1035	0.4		1159	2.8		1112	0.9		1210	2.9
TH	1632	3.5	FR	1744	1.3	SA	1717	3.3	SU	1751	1.1
JE	2222	0.6	VE			SA	2307	1.1	DI		
7	0447	4.5	15	0013	3.8	23	0525	3.6	31	0023	4.1
	1124	0.4		0705	0.9		1143	1.0		0713	0.7
FR	1724	3.5	SA	1252	2.9	SU	1754	3.3	MO	1304	3.1
VE	2318	0.7	SA	1834	1.2	DI	2350	1.2	LU	1848	0.9
8	0539	4.2	16	0102	3.9	24	0603	3.4			
	1213	0.6		0751	0.9		1218	1.1			
SA	1818	3.5	SU	1337	3.0	MO	1834	3.3			
SA			DI	1919	1.1	LU					

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télécopieur : 418 567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

est le 20 de chaque mois.

